

Les gardiens de prison

25 août 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Les gardiens de prison », *Messages du Secours Catholique*, n° 140, avril 1964, p. 15.

Les gardiens de prison

Le 28 Juin dernier, au Conseil de l'Administration pénitentiaire, réuni sous la présidence de M. Foyer, ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. François-Poncet, président de la Croix-Rouge Française et Mgr Rodhain, aumônier général des prisons, ont fait deux interventions identiques.

L'un et l'autre ont demandé une large amnistie.

L'un et l'autre ont rendu hommage au personnel pénitentiaire.

Pourquoi? Parce que la vie d'un gardien de prison est très dure. Dans telle centrale isolée de province, les gardiens, leurs femmes et leurs enfants sont « enfermés » dans la prison pendant dix ans ou vingt ans.

Un gardien de Fresnes en poste depuis vingt ans a reçu de son Administration des consignes successives suivant qu'il s'est agi du F.L.N. de 1958 ou de ceux de 1961. Il a dû garder, lui ancien agent de la Coloniale, des officiers auxquels il a obéi durant son service militaire. Il est tenu de se réadapter aux dispositions nouvelles d'une réforme pénitentiaire à laquelle il n'était pas spécialement préparé. Et malgré cela, dans la plupart des cas, les gardiens savent ne montrer compréhensifs vis-à-vis de leurs détenus et de leurs familles. Y a-t-il beaucoup de professions où l'on exigera un tel service, aussi obscur, et aussi dur ?

Voilà ce que l'Aumônier général des prisons a tenu à rappeler publiquement.

J.R.

URL source:<https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1964/les-gardiens-de-prison>